

DEPARTEMENT DE LA CREUSE  
ARRONDISSEMENT DE GUERET  
Commune de VILLARD

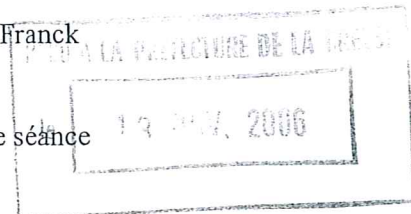


EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

*Nombre de Conseillers :* L'an deux mil six, le dix novembre, à dix neuf heures,  
*en exercice :* 9 Le Conseil Municipal de la commune de VILLARD (Creuse)  
*présents :* 7 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence  
*votants :* 7 de Monsieur GLENISSON Marc, Maire.

*Date de convocation :* 31 Octobre 2006

PRESENTS : MM GLENISSON Marc, Maire – FOREST Daniel, 1<sup>er</sup> adjoint FAUGUET  
Mauricette 2<sup>ème</sup> Adjoint – LAGAUTRIERE Daniel - GONNOT Annie -- PAQUIGNON  
Denis – QUILLON Fabrice  
ABSENT : ROCHEROLLE Claude, - DELORME Franck  
EXCUSE :  
ONT RECU PROCURATION : Néant  
Monsieur QUILLON Fabrice a été élu Secrétaire de séance



**MOTION**

A l'occasion du débat relatif à la Ligne Grande Vitesse POITIERS-LIMOGES, le Conseil Municipal de VILLARD s'est réuni en séance le 10 novembre 2006 :

- Affirme que la seule préoccupation immédiate des habitants du territoire du Nord Limousin et de l'Indre, concerne l'aménagement et l'équipement de la ligne PARIS-ORLEANS-CHATEAUROUX-LIMOGES-TOULOUSE.

- Demande la mise en œuvre très rapide des travaux nécessaires d'infrastructure et l'achat des équipements permettant la desserte en trains à grande vitesse de cette ligne

- exige le maintient de tous les arrêts en gare SNCF de LA SOUTERRAINE et de SAINT SEBASTIEN qui font l'objet d'importants travaux d'aménagement intermodal (sous maîtrise d'ouvrage communale) voulus et financés par l'Europe, l'Etat, la Région, le Département, la SNCF et RFF

Certifié exécutoire le :

Affiché le :

Reçu en Préfecture le :

Publié ou notifié le :

Pour copie conforme : En Mairie, le 13 novembre 2006

Le Maire

